observation Sur la chute de L'anus avec Etranglement

No. 37 Le quatre juillet mille Sept cent Soixante deux on m'apporta une petitte fille agée de trois ans dont le fondement etoit sortis depuis deux mois, dans l'intention de le replacer on avoit fait diverses tentatives sans qu'on ait pue y parvenir. pendant cet espace de tems il survint un gonflement considerable a la portion d'intestin sortie avec durté et inflamation; [illegible] elle saignoit au moindre attouchement tant elle etoit rouge et les douleurs etoient si vives qu'onne pouvoit coucher cet enfant que sur le ventre parceque le moindre frottement excitoit des mouvemens convulsifs; dailleurs le ventre etoit tendus et resserré et il y avoit de la fievre.

en examinant la partie je reconnus au toucher que l'anus etoit vivement enflamé et contracté sur l'intestin; que le retour du sang ne pouvant vaincre cette resistence engorgeoit les tuniques de l'intestin qui s'etoient dilatées par l'effort extraiordinaire du fluide au point qu'elles formoient un bourlet de la grosseur du bras qui excedoit de beaucoup la circonference de L'anus.

il etoit important de ne pas confondre ce genre d'etranglement avec les chutes ordinaires du fondement, il n'y avoit pas entre ces maladies une telle analogie que l'une serve de reigle pour le traitement de l'autre; il ne falloit pas repeter des tentatives violentes pour replacer l'intestin ni s'obstiner a doucher comme on avoit fait avec le vin astringent; cette douche irritoit L'anus et le resserroit, en se resserrant il comprimoit l'intestin; plus il le comprimoit moins le sang pouvoit vaincre la resistence pour regagner le torrent de la circulation ce qui empechoit le degorgement des tuniques et du bourlet.

je crus ne devoir point tenter la reduction de ce fondement sans avoir auparavant mis en usage les remedes propres a lever l'obstacle! l'intestin bridé par l'etranglement de l'anus; les fluides arretés par cette compression; les vaisseaux maitrisés par les sucs surabondans accumulés prets a suffoquer la partie n'offroient point d'autre indiquation curative que de detendre et de ramollir le tissu des parties etranglées par une inflamation portée dans sa plus grande ardeur.

ARC 56 n° 37

c'est cequi m'obligea de saigner plusieurs fois cet enfant selon l'etat
des forces et de prescrire une diette humectante; après les saignées
on mit cet Enfant, debout parcequ'il ne pouvoit s'assoir, dans un
bain de plantes emollientes et anodines, on li laissoit pendant une
heure, au sortir de chaque bain on recouvroit sa portion d'intestin
sortie et les fesses d'un linge fin enduit d'un liniment fort
adoucissant fait avec partie egale de cerat et de lait battus ensemble.
au bout de quelques jours ce genre de remedes rendit l'etat de
la malade plus tranquil, elle dormit, le tour de L'anus se
ramollit, le volume du rectum et du Bourlet diminuerent
ce qui n'etoit point encore arrivé: tout alla de mieux en
mieux par la suitte de sorte que le quinzieme jour les
parties se trouvant obeissantes au toucher et dans l'etat de
souplesse avantageux pour etre replacée j'en fis la reduction
sur le champ.

des ce moment je fis cesser le regime et les topiques emolliens
et relachans que le premier etat de la maladie exigeoit mais
l'on doit faire attention qu'ils pouvoient etre nuisibles dans le
second sur des parties debiles et affoiblies dont il falloit alors
ranimer le principe vital presque eteint.

je mis une compresse longuette sur le fondement et une quarrée
pardessus trempées dans le vin chaud un peu animé; je les soutins
a l'ordinaire avec le té pour comprimer L'anus. ces moyens
usitez en pareil cas et continuez pendant plus d'un mois
n'empechoient pas l'intestin de retomber toute les fois que
l'appareil se relachoit ou que l'enfant alloit a la selle.
les parois de l'intestin ne pouvoient se rapprocher et reprendre
leurs mouvement organique qu'a proportion qu'il leurs restoit,
d'elasticité; en les tenant en place par un bandage approprié
les parties qui les avoisinent interieurement les compriment
a la circonference et rapprochent {plus promptement} les tuniques affessées et comme
fletrie. une chose essentielle etoit de trouver un bandage qui permette
le passage des excremens sans rien deranger.

j'imaginai d'attacher par derriere au circulaire du corps arreté
et retenus en place par le Scapulaire une bande large de quatre
doigts passant entre les fesses; elle avoit assez de longueur pour
s'attacher par devant au même circulaire par l'autre chef
fendus en deux pour ne pas gener la sortie de l'urine;
j'observai de pratiquer une ouverture en forme de boutonniere
dans la portion de cette bande qui n'etoit pas fendue; on
l'ajustoit de façon qu'elle ~~[illegible]~~ repondoit a
l'anus et en embrassoit le tour: cette bande ainsi placée
en servant d'appuis au fondement entretenoit un passage
suffisant a la sortie des selles. et pour que l'expulsion
des excremens puisse vaincre plus aisement cette resistence
on ecartoit, dans le tems des selles, l'ouverture de cette bande
avec deux doigts; au moyen de cette compression le rectum
ne pouvoit se renverser. on resserroit le bandage pour peu
qu'il parut lache, ce qu'on repetoit autant de fois que
le cas l'exigeoit mais le scapulaire l'affermissoit de
maniere qu'il se derangeoit peu ce qui faisoit que
le fondement etoit toujours soutenus egalement.
on changeoit l'appareil toutes les fois qu'il etoit salis
et le pansement se faisoit chaques fois comme on vient
de le dire; on lavoit le fondement plusieurs fois le jour
avec le vin chaud un peu animé sans otter le bandage.
le quarantieme jour a compter de l'appliquation de
ce dernier bandage l'enfant alla naturellement a la
selle; j'observai que l'anus, en l'examinant, se pretoit
a l'expulsion des excremens; que la tunique interne du
rectum jouissoit de sa contractilité et ne se renversoit
plus; que les sphincters avec les releveurs resserroient

l'anus dans l'etat naturel aprés l'ejection et s'opposoient
parfaitement a la chute du fondement. on cessa le bandage
et les fomentations. cet enfant est radicalement guerit.
on doit conclure de cette observation que quand les vaisseaux
d'une partie sont vuidés et comprimés on ne peut obtenir
la cessation des accidens qu'en detendant la resistence
qui ferme le passage du sang et empeche les vaisseaux
de se vuider. les relachans ayant procuré l'etat de
souplesse et la dilatation de l'anus furent supprimés
parceque les tuniques du rectum dans lesquelles le sang
avoit sejourné pendant deux mois etoient excessivement
etenduës et fort affoiblies dans tous les sens. le vin
chaud animé secondé du bandage redonnerent peu
a peu de l'action organiques aux sphincters et a
l'intestin languissant; ces parties qui malgré les desordres
avoient conservé des dispositions necessaires pour
pouvoir reprendre leurs jeu, se degorgerent, se
raffermirent et reprirent enfin leurs fonctions
naturelles.

a Ransonnieri le 27. 9bre. 1763. Maignat

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE